

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

### Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 55 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada)  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré!  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi. 3  
La cathédrale de Nicolet.

A Messieurs les curés,

EMPRUNTS:

Nous consolidons les dettes des paroisses.

Vous n'avez plus à subir les ennuis des billets à demande.

Vos paiements deviennent périodiques et à des époques déterminées d'avance.

Les paiements se font par le rachat d'obligations échéant d'année en année.

Un bon nombre de paroisses ont déjà été financées et se trouvent très bien de cette méthode d'emprunts.

NOS PLACEMENTS

Se font par obligations de fabriques, de commissions scolaires et de municipalités.

Ces obligations comportent des intérêts variant de  $4\frac{1}{2}\%$  à  $6\%$ .

Ces obligations sont des effets négociables tout en étant des placements de tout repos.

Les fabriques, les communautés, les sociétés, les caisses populaires, ne peuvent exiger plus de sûreté pour placer les fonds qui leur sont confiés.

Tous les renseignements sont gracieusement fournis sur demande à

"La Corporation des Obligations  
Municipales Ltée."

132, rue St-Pierre, Québec.

BUREAU A MONTRÉAL.

VERSAILLES, VIDRICAIRE & BOULAIS, Ltée.

90, RUE ST-JACQUES.

# IL FAUT GUÉRIR

## VOTRE RHUME

et pour cela, méfiez-vous des sirops à base d'opium ou de morphine qui calment, mais **ne guérissent pas**. Au premier symptôme de **Mal de Gorge, enrouement, toux, rhume, bronchite**, prenez du

### TAROL



**Sirop composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et de Médicaments approuvés par la Faculté de Médecine pour le traitement des Maladies des voix Respiratoires.**

TAROL, soulage instantanément et guérit sûrement la **TOUX** la plus opiniâtre, le **RHUME**, la **BRONCHITE Aigue** ou chronique, le **CATARHTE**, la **GRIPPE**, la **COQUELUCHE**, le **CROUP** et toutes les **Affections graves ou légères des Poumons**. 25c. la Bouteille.

Pour compléter le traitement, on prendra alternativement, à deux heures d'intervalle,

### VIN MORIN CRESO-PHATES

le grand Tonique des Poumons. Petit modèle ; 50c. grand modèle \$1.00.

Aux personnes Pâles, Faibles, Anémiques, nous recommandons l'usage régulier des **Pilules Cardinales** qui enrichissent le sang et fortifient tout l'organisme.—50c. la boîte.

**Dr Ed. MORIN & Cie, Limitee,**  
113, Côte de la Montagne, - - - - - QUÉBEC.

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 100

Bureau : 82 rue St-Pierre Téléphone 263  
Résidence : 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

AGENT ET COURTIER

D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

**P.-C. Lacasse**

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
**40, RUE DE LA FABRIQUE**

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

## RIOUX & PETTIGREW

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

## LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean  
LÉVIS.

(Édifice de la Métropolitaine.)

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. Q.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre. —Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis. — Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

LTÉE

ENTREPRENEURS

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,**

**OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.**

**SPECIALITE :** Systèmes de chauffage pour église, couvents, etc.

43, rue St-Joachim, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00

Capital payé et réserve - - - - - 1,700,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTRÉAL, Can.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.

Vice-Président : M. TANCRÈDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

### DEPT. D'ÉPARGNE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

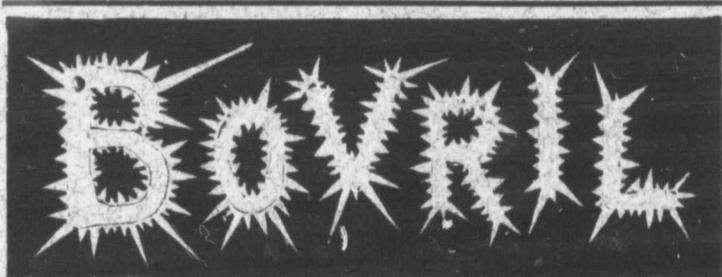
82 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

## SUCCURSALES DE QUÉBEC :

93 RUE ST-PIERRE-LEON-T., DES RIVIÈRES, GÉRANT.  
BOULEVARD LANGELETT J.-ALPH. FUGÈRE, GÉRANT.



## UNE BOUTEILLE QUI ÉPARGNE BEAUCOUP D'ARGENT

Une bouteille de Bovril dans la cuisine fait aussitôt baisser les comptes du boucher. Il augmente considérablement la valeur nutritive de la nourriture; de fait il est prouvé que ses pouvoirs reconstituants sont de dix à vingt fois supérieurs à la quantité prise. Mais ce doit être le Bovril.

---



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 625. — Quarante-Heures, 625.*

**Partie officielle :** Feu M. l'abbé Charles Bourque, 626.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Les vacances, 626. — CHRONIQUE DIOCÉSAINNE : 629. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : France, 630 ; Italie, 632 ; Belgique, 633 ; Irlande, 633 ; Hollande, 634 ; Japon, 634. — VARIÉTÉS : Une œuvre primordiale, 635. — LES LIVRES : 636.

**Bulletin social :** FAITS ET ŒUVRES : Consécration de la Société S. Vincent de Paul, au Sacré-Cœur, 637.

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 10 juin. — II ap. Pent. SOLENNITÉ DE LA FÊTE-DIEU.  
 Lundi, 11. — De l'octave *semid. privil.*  
 Mardi, 12. — " " " "  
 Mercredi, 13. — " " " "  
 Jeudi, 14. — Octave de la Fête-Dieu, *dbl. maj.*  
 Vendredi, 15. — SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, *dbl. 1 cl.*  
 Samedi, 16. — De la Ste Vierge.  
 Dimanche, 17. — III ap. Pent. SOLENNITÉ DU SACRÉ-CŒUR.

## QUARANTE-HEURES

10 juin, St-Joseph de Beauce, — 12, St-François, I. O. ; St-Fabien de Panet. — 13, St-Antoine de Tilly. — 14, St-Victor de Tring — 15, St-Hilaire de Dorset. — 17, St-Jean Deschaillons ; St-Cœur de Marie.

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

FEU M. L'ABBÉ CHARLES BOURQUE

Monsieur l'abbé Charles Bourque, curé de Sainte-Jeanne de Neuville, décédé à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec, le 2 juin courant, à l'âge de 70 ans et 4 mois, était membre de la Congrégation de la sainte Vierge du Séminaire de Québec et de la Société ecclésiastique Saint-Joseph.

J.-A. GAUTHIER, ptre,  
*Secrétaire suppléant.*

Archevêché de Québec, le 4 juin 1917.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

### LES VACANCES

Les vacances sont un temps de danger... Cette phrase, devenue banale, parce que souvent répétée, est plus que jamais sur les lèvres de tous les éducateurs à la veille de la sortie des classes. Ces amis dévoués des jeunes savent trop, hélas ! par expérience que les jours de repos qui s'en viennent sont dommageables à l'âme de leurs élèves. Ils craignent avec raison de voir sombrer en quelques semaines l'œuvre qu'ils ont édifiée, pendant dix longs mois, au prix d'efforts généreux, de sacrifices obscurs. Et lorsque septembre arrive... il faut recommencer.

Aussi bien, longtemps avant le départ, ils recommandent avec beaucoup d'insistance à leurs pupilles d'être sur leur garde durant ces longs mois. *Veillez et priez*, leur disent-ils. Qui oserait les en blâmer? C'est la même recommandation que fit Notre Seigneur à ses apôtres lorsqu'ils partirent à la conquête du monde. Et l'histoire a depuis longtemps démontré que les envoyés du Maître n'ont pas trop mal réussi.

Et la gente écolière qui, en ce moment, estompe dans le flou de son imagination mille et un projets pour la "prochaine saison", prête souvent une oreille par trop distraite à ces bons avis. Tout

de même, si elle voulait être sincère, n'avouerait-elle pas qu'elle a fréquemment appris à ses dépens combien les maîtres, gênants parfois, méritent d'être mieux écoutés.

Si, pendant les vacances, directeurs et professeurs pouvaient suivre de plus près leurs élèves, les occasions de chute seraient probablement moins nombreuses. Mais la séparation *s'impose*... pour quelque temps du moins. Sur cette question, tous sont unanimes !

Alors à qui incombe donc la surveillance de notre population écolière durant juillet et août ? Aux parents, tout naturellement. Le *vigilate* que leur confient les maîtres aux derniers jours de l'année scolaire, les pères et mères doivent en comprendre l'extrême importance. L'éducation morale de leur fils, elle doit se continuer aussi durant cette période dangereuse. Elle n'est pas en vacances ! Combien de parents, et d'excellents, sans le vouloir, à leur insu, détruisent en peu de temps ce qui a coûté plusieurs années de séminaire et de collège !

Avant tout, il faut que les pères et mères connaissent les gens et les endroits que fréquentent leurs garçons.

Ces chers enfants, soumis à un règlement sévère pendant les longs mois d'étude, il faut bien qu'ils se délassent... c'est dire qu'il ont besoin de fréquenter et quelqu'un et quelque chose. Nous l'admettons volontiers. Mais pour cela il n'est pas nécessaire qu'ils soient les habitués de personnes ou de lieux peu recommandables.

La plupart de nos étudiants, c'est l'oisiveté avec son triste cortège qui les guette. Et l'oisiveté, — c'est une vérité de La Palice, — on ne la chasse pas par le *ne rien faire du tout*.

Il faut donc que les écoliers *travaillent*... même pendant les vacances.

Est-il toujours bien *moral* que de grands jeunes gens, tout rougards de santé soient inoccupés pendant trois mois près ? Le *farniente*, par le temps qui court, comme toujours du reste, ne doit pas trouver place au programme de vacances d'un jeune homme sérieux.

Il fut un temps, pas très éloigné, où il passait pour *malséant* qu'un étudiant, l'année scolaire finie, s'occupât *d'œuvres serviles*. Cette opinion, qu'un snobisme envahisseur a mise sur le marché,

perd heureusement de son crédit. Et, à notre époque, bon nombre d'écoliers, voire de nos meilleures familles, intelligents, sachant parfaitement qu'il n'y a pas de sot métier, ne croient pas décroître dans l'estime de leur entourage parce qu'ils *osent* accepter un emploi.

Voilà qui est très bien. Puisse leur exemple avoir beaucoup d'imitateurs ! Ceux qui ont charge d'âmes seraient les premiers à en remercier le Seigneur.

Après le *vigilate*, c'est l'*orate* que les éducateurs adressent à leurs élèves au seuil de la vacance.

Il est un phénomène pénible à constater, c'est que beaucoup d'élèves, très pieux durant les mois de classe, s'approchant quotidiennement, ou presque, de la sainte table, abandonnent à peu près cette salubre pratique, une fois arrivés au toit paternel. Ce fait réel ne nous porte-t-il pas à croire que leur piété, toute de surface, ne plonge pas des racines profondes dans leur intelligence et leur volonté ? Il va sans dire, pendant les vacances, les facilités, qui, au Séminaire ou au Collège, font de l'accomplissement des devoirs religieux une tâche plus souvent qu'agréable, ne se trouvent pas toujours sur leur chemin. Et même, bien des causes indépendantes d'eux les empêchent d'être complètement fidèles aux bonnes habitudes du pensionnat. Mais, nonobstant toutes ces raisons qui peuvent légitimer l'abstention d'un bon nombre, est-il exagéré d'affirmer que beaucoup ont seulement en partage ce que l'on pourrait appeler la *pieuseté*, sorte de dévotion édulcorée, inévitablement destinée à périr une fois transplantée dans un milieu différent de celui où elle *vivote* habituellement ?

Là encore, les parents ont le devoir stricte d'intervenir... Et le meilleur gage de succès, c'est l'exemple.

Nous le savons, MM. curés s'occupent tout spécialement, pendant les vacances, de cette portion choisie de leur troupeau. Ils ont mille fois raison. Car c'est dans cette turbulente et intéressante jeunesse que le Seigneur va choisir ses futurs ministres. Ils savent bien, nos dévoués pasteurs, que si la *moisson est abondante*, les *ouvriers sont rares*. Et le saint ministère leur a appris plus d'une fois que les vocations se perdent presque toujours à l'époque des vacances.

Qu'ils continuent d'avoir une attention toute particulière pour les enfants de nos colléges et de nos séminaires.

Il y a des paroisses où, pendant juillet et août, le vicaire réunit de temps à autre la population écolière. Comme sauvegarde et bon remède à l'ennui ou à l'oisiveté, il tâche de leur procurer quelques amusements honnêtes, conformes à leurs goûts, à leur mentalité. Sous sa dévouée et intelligente initiative, nos écoliers préparent quelquefois une séance dramatique et musicale donnée au profit d'une œuvre de charité. Dans ces milieux, il est juste de le dire, c'est la vie de collége avec tous ses avantages qui se prolonge jusqu'au jour béni de la rentrée !

Mais toutes les paroisses n'ont pas le bonheur d'avoir un vicaire. Cependant nous en connaissons où le Curé seul fait comme le vicaire ailleurs.

Autres paroisses, autres moyens... il y a plusieurs façons de faire le bien.

Ce qu'il y a d'important, c'est de conserver pure l'âme des étudiants.

Qu'à chaque fin de vacances ils nous reviennent très bons —, tels qu'ils étaient, nous aimons à le croire, lorsqu'ils nous ont quittés, — et nous aurons plus de chance d'en faire des saints prêtres ou des catholiques vraiment convaincus.

UN ÉDUCATEUR

---

### CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**Ordination.** — Samedi matin, le 2 juin, à la Basilique, Son Éminence le Cardinal Bégin a conféré la prêtrise à onze diacres et a élevé au diaconat cinq sous-diacres.

Ceux qui ont reçu le diaconat sont : MM. Jos. Métivier, Armand Groulx, Honorius Lapointe, Laurent Lapalme, et Hervé Morin, de la Congrégation des Pères de Sainte-Croix.

Les nouveaux prêtres sont : MM. les abbés Philéas Leclerc, Talbot Rousseau, Alph. Auclair, Florido Gagné, Rosaire Beron, Albert Langlois et Od. Belisle, du diocèse de Québec, Stanislas MacDonald, du diocèse d'Antigonish, Frédéric Gomo, du diocèse de Manchester, Albert Reid, du diocèse de Leeds, et Robert Booth, du diocèse d'Ogdensburg.

M. le chanoine Gignac, directeur du Grand Séminaire, et le R. Père Martel, des Pères de Sainte-Croix, accompagnaient Son Éminence pendant l'ordination.

**La Société St-Vincent de Paul.** — La Société Saint-Vincent de Paul s'est consacrée officiellement au Sacré-Cœur de Jésus, dimanche après-midi, le 3 juin. Son Éminence le Cardinal Bégin a présidé lui-même ce bel acte de foi. Après le sermon de M. le chanoine Hallé et quelques mots de Son Éminence, l'acte de consécration au Sacré-Cœur a été lu par M. C.-J. Magnan, président général de la Société. Le salut du Saint-Sacrement, chanté par Son Éminence le Cardinal Bégin, termina cette touchante cérémonie.

**Aux Prières.** — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. David Deslauriers, décédé jeudi dernier, le 31 mai, à St-Éphrem, à l'âge de 80 ans. Le défunt était le père de M. l'abbé Cyrille Deslauriers, vicaire à St-Raymond, du R. Frère Claude, des Écoles Chrétiennes, et des RR. Sœurs Saint-Jean et Saint-Vincent, des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie.

— Nous recommandons aussi aux prières de nos lecteurs l'âme de M. Médéric Garneau, décédé à Sainte-Croix de Lotbinière. Le défunt, qui était le père de M. l'abbé Benoît-Philippe Garneau, du Séminaire, a été inhumé à Sainte-Croix, mardi matin, le 5 mai courant.

---

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

### FRANCE

**L'intervention du Saint-Père.** — M. l'abbé Leclercq, doyen de Saint-Christophe, à Tourcoing, avait été condamné par les Allemands, l'autonne dernier, à cinq ans de travaux forcés pour avoir, du haut de la chaire, demandé à ses parciens de n'aider d'aucune façon aux envahisseurs et protesté au nom du droit des gens, en citant les articles de la convention de la Haye, contre les traitements infligés à ses paroissiens et les travaux militaires auxquels on les forçait. Grâce à l'intervention du Saint-Siège, sa peine a été commuée en cinq ans de prison ordinaire.

**L'oriflamme de Saint-Denys.** — Dans les guerres d'autrefois, l'oriflamme de Saint-Denys jouait un grand rôle. Les armées françaises la levaient avec une confiance nationale, aux cris enthousiastes de Montjoye Saint-Denys.

On le fit à la bataille de Bouvines, que les anciens auteurs appelaient le miracle de Bouvines, mais encore bien souvent avant et après, et jusqu'à vingt-et-une fois, de 1124 à 1386.

La dernière fois qu'elle fut levée, ce fut en 1792, par la Convention.

On songeait d'abord à la porter à Notre-Dame de Paris ; mais l'assemblée décida de la suspendre à la voûte de la salle de ses délibérations, et elle y resta jusqu'à la grande victoire de Valmy, qui libéra le territoire français des Prussiens et Autrichiens coalisés.

On a décidé de la lever pour la guerre actuelle.

Cette cérémonie religieuse et patriotique a eu lieu au milieu d'un grand éclat dans la vieille basilique de Saint-Denis, le 22 avril dernier, sous la présidence de S. E. le Cardinal Amette.

Sur la soie de l'oriflamme resplendissait l'inscription séculaire :  
"Vive le Christ qui aime les Francs !"

Ce sont les premiers mots du préambule de la loi salique amendée après le baptême de Clovis, et dont voici le texte admirable, véritable hymne guerrier des temps de foi, et qui semble scandé d'appels de trompette.

"Vive le Christ qui aime les Francs ! Qu'il garde leur royaume et remplisse leur chef de la lumière de sa grâce ! Qu'il protège leur armée, qu'il leur accorde des signes qui attestent leur foi, la joie, la paix, la félicité ! Que le Seigneur Jésus-Christ dirige dans le chemin de la piété ceux qui gouvernent ! Car cette nation est celle qui, petite en nombre mais brave et forte, secoua de sa tête le dur joug des Romains, et qui après avoir reconnu la sainteté du baptême, orna somptueusement d'or et de pierres précieuses les corps des saints martyrs que les Romains avaient consumés par le feu, mutilés par le fer ou fait déchirer par les bêtes".

Ce préambule était le programme de la vieille France.

Ce qui, malheureusement, a enlevé à la cérémonie son caractère officiel et sa valeur d'antan, c'est que le chef de l'État n'était pas là pour recevoir lui-même au nom du pays l'insigne de la sauvegarde des saints protecteurs de la France.

**Mort de dom Grea.** — Le 16 février dernier, à Rotalier, s'est éteint, dans sa quatre-vingt-dixième année, le Rme Dom Adrien Gréa, fondateur et abbé général des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception. Pendant 50 ans, ce vénérable religieux travailla à la restauration de la vie canonique telle qu'elle était pratiquée aux temps antiques.

Diplômé de l'école des Chartes, licencié en droit civil, il entra ensuite dans les ordres et fut ordonné prêtre à Rome en 1856. Aumônier pendant sept ans de l'usine Baudin, il fonda une maîtrise que plus tard il transforma en congrégation religieuse. Devenu vicaire général de Saint-Claude, il fonda, le 21 novembre 1865, sa Congrégation. Pie IX bénit le nouvel institut, en 1870, et lui accorda un bref laudatif en 1876. En 1887, l'Institut recevait de Rome le décret d'approbation.

La Congrégation s'implanta en France, en Suisse, en Écosse, au Pérou, en Italie. En 1891, à la demande de Mgr Taché, archevêque de S.-Boniface, dom Gréa envoya dom Benoit et quelques autres religieux au Manitoba ainsi que dans la région du Nomingue. Il fit quatre voyages au Canada.

En 1908, Rome changea les constitutions de l'Institut. Ce fut la grande épreuve de la vie de dom Gréa. Bon nombre de religieux ne trouvant plus dans les règles modifiées les observances et l'esprit des anciens jours entrèrent dans les rangs du clergé séculier.

Le 21 septembre 1916, dom Gréa célébra ses noces de diamant sacerdotales dans l'abbaye de St-Antoine, d'où la persécution l'avait chassé.

Mgr Maillet, évêque de Saint-Claude, et Mgr Monnier, évêque de Troyes, cousin de dom Gréa, ont présidé ses funérailles.

Dom Gréa a publié un *Traité de l'Eglise et de sa divine Constitution* et un *Cours de liturgie*, ouvrages remarquables qui, avec son œuvre comme fondateur d'ordre religieux, gardent sa mémoire de l'oubli.

**Réapparition de "l'Univers".** — Le journal *l'Univers*, qui a dû suspendre sa publication au début de la guerre, paraît de nouveau comme journal hebdomadaire de 12 à 16 pages.

Sous sa forme nouvelle, *l'Univers* restera fidèle à l'orientation que lui a donnée Louis Veuillot.

**Conséquences de la limitation.** — A cause des pratiques du malthusianisme égoïste et jouisseur qui a dépeuplé la France en laissant les berceaux vides, on trouve qu'il y a 1,820,000 jeunes Français de 12 à 17 ans, alors que les jeunes Allemands du même âge sont 4,600,000.

Et c'est ainsi qu'aux tranchées cinq fils de la famille allemande guettaient le fils unique de la famille française. L'avenir de la France est dans la restauration de la famille. Le dilemme est posé pour elle : avoir des fils ou disparaître et laisser sa place à d'autres.

Pour restaurer la famille française, il faut d'abord revenir aux enseignements de l'Évangile, et puis, il faut que le gouvernement refasse sa législation toute organisée de manière à écraser la famille nombreuse.

## ITALIE

**Une circulaire du ministre de la guerre.** — En réponse à une supplique de la ligue nationale contre le blasphème, le ministre de la guerre italien vient d'adresser une circulaire à toutes les autorités militaires du royaume. Il y rappelle énergiquement que la discipline militaire oblige les officiers et les soldats à donner en toutes circonstances l'exemple de la bonne tenue, qu'elle interdit les imprécations, les blasphèmes et les discours contraires aux bonnes mœurs. Tolérer des infractions à ces règlements serait un triste signal de décadence morale et constriesterait

d'une manière choquante avec la haute éducation qui distingue le corps des officiers. Ils devront veiller à ce que les règlements soient strictement observés et réprimer sévèrement toutes les infractions, pour le plus grand avantage moral de l'armée et du peuple.

"J'ai appris, dit aussi le ministre, que parmi les soldats s'est répandue la lecture de livres et surtout de journaux obscènes : il est aussi venu à ma connaissance que l'habitude s'est introduite, parmi les soldats, de se montrer dans les rues et dans les *endroits publics en fâcheuses compagnies* ; il répugne aux gens honnêtes, surtout à l'heure présente, de voir *certain monde accompagner ceux qui ont l'honneur de porter l'uniforme militaire*.

"De telles habitudes sont l'indice d'un sens moral qui n'est pas encore suffisamment éduqué ; elles font, sans aucun doute, un grave tort moral et physique aux soldats, dont elles flétrissent l'honnêteté, affaiblissent la trempe de caractère, et qu'elles détournent des pensées et des sentiments élevés que le règlement de discipline met parmi les premiers devoirs de tout soldat."

#### BELGIQUE

**Vicaire général déporté.** — Mgr Legraive, directeur du grand séminaire de Malines, vicaire général du Cardinal Mercier, a été déporté en Allemagne, pour y subir une détention de neuf mois. Il est inculpé d'avoir donné asile, pour une nuit, à un pauvre Français inapte au service militaire, mais qui, quoique n'étant pas soldat, voulait offrir ses services à l'armée française. Le soir même, Mgr Legraive fut condamné à la déportation.

Pour le même fait, le chanoine Allaer, directeur spirituel du séminaire, était condamné à huit mois de prison.

Grâce à l'intervention du Saint-Siège, les deux condamnés ont été remis en liberté et rapatriés.

#### IRLANDE

**Statistiques.** — En 1911 la population de l'Irlande atteignait le chiffre de 4,390,220 habitants. Depuis 70 ans elle va en décroissant. En 1841, elle était de 8,196,000 âmes ; en 1851, de 6,575,000 ; en 1861, de 5,799,000 ; en 1891, de 4,704,000.

Sur les 4,390,000 habitants de l'Irlande en 1911, les catholiques étaient 3,243,000, en diminution de 65,990 sur le recensement de 1901. Ils représentent environ 75% de la population totale du pays. La dureté de la vie sous le régime des landlords anglais, en amenant l'émigration, a causé cette dépopulation.

L'enseignement primaire dépend du gouvernement ; mais il n'est pas neutre. Il est donné en bien des endroits par les Frères ou autres communautés catholiques. En 1911 l'Irlande comptait un total de 8,247 écoles primaires.

Le pays compte 4 archevêchés, et 24 évêchés, soit 28 diocèses. Certains diocèses sont fort restreints. Celui de Ross, par exemple, ne compte que 11 paroisses et 28 prêtres. Le clergé d'Irlande compte 3,737 prêtres. Le clergé régulier est en dehors de ce nombre. Il y a en Irlande 246 églises de paroisses ou de districts.

#### HOLLANDE

**Églises fermées, théâtres ouverts.** — Tout n'est pas toujours rose, en Hollande comme ailleurs, au point de vue religieux.

Là-bas, comme dans les autres pays, règne, à cause de la guerre, la crise du charbon. En février le gouvernement de La Haye a ordonné : " Plus de lumières dans les églises." Les protestants ne s'en sont pas formalisés, car leurs églises sont fermées le matin et le soir. Pour les catholiques, il en a été tout autrement.

En Hollande, comme partout, on prie davantage depuis le commencement de la guerre.

Les fidèles, que leurs occupations empêchaient d'aller à la messe, le matin, allaient prier le soir. Le soir aussi on se confesse. Tout cela devint impossible, jusqu'à ces derniers temps où la longueur des jours a permis de se passer de lumière. Plus de salut ni de confessions le soir. Le matin même, plus de messes, ni de communions de très bonne heure. Ces mesures ont surtout frappé le peuple qui ne dispose pas de sa journée comme il le veut.

Ce qui a choqué davantage les catholiques, c'est que tandis que les églises devaient fermer leurs portes faute de lumière, aucun théâtre, aucun cinéma n'a non seulement été contraint de fermer, mais pas même obligé de diminuer sa lumière.

**Morale et religion dans l'armée.** — En pleine chambre des députés, le ministre de la guerre, M. Mosboom, sur la question de la religion et de la morale à l'armée, a déclaré que " le problème moral n'est pas le premier de ses soucis."

Et malheureusement, là comme en bien d'autres pays, l'armée est une école de perdition pour les jeunes gens qui y sont incorporés de force.

#### JAPON

**Une persécution qui s'annonce.** — La situation est de moins en moins rassurante au Japon au point de vue religieux. Deux récentes ordonnances gouvernementales inquiètent à bon droit les missionnaires et les catholiques japonais.

La première décrète la neutralité absolue de l'école, publique ou privée, au point de vue religieux. L'application de cette loi amènera la ruine des écoles et collèges catholiques fondés et soutenus par l'apostolat catholique.

La deuxième établir une églie torisation du

Dans l'éco sorte de polytl

On peut c ne fassent de r sécution.

La mauv dats font si (antisociale, pour la plus ce danger pub TRAVAILLER, d'action et d blications, jo même en tem

S. S. Be tache à l'org lique. Il a, c péenne, une c un président sains et paro

Obligati à chaque prêt roisses de don tériel.

Que nos Pontife ne fa tion", un " tées, même c sont définitiv

Cette ce ieureusement XV.

Léon XI tribuerait à la société contem

La deuxième, lancée d'abord pour la Corée, statue que pour prêcher, établir une église, une chapelle, une résidence, il faudra en obtenir l'autorisation du gouvernement.

Dans l'école officielle, on enseigne de plus en plus le shintoïsme, sorte de polythéisme où l'on divinise l'empereur.

On peut craindre que grâce à la guerre européenne, les Japonais ne fassent de rapides progrès dans la voie de l'intolérance et de la persécution.

---

## VARIÉTÉS

### UNE ŒUVRE PRIMORDIALE

La mauvaise presse ne désarme pas ! Pendant que nos soldats font si héroïquement leur devoir, la presse antireligieuse (antisociale, par conséquent !) sape l'*union sacrée* par la base, pour la plus grande joie de nos ennemis. Devant ce mal, devant ce danger public, un devoir s'impose à toute conscience chrétienne : TRAVAILLER, DE TOUTES SES FORCES, chacune dans sa sphère d'action et d'influence, à RÉPANDRE, à SOUTENIR les bonnes publications, journaux, revues, bulletins paroissiaux, etc., et cela, même en temps de guerre !

S. S. Benoit XV a manifesté dernièrement le prix qu'il attache à l'organisation et au développement de la presse catholique. Il a, en effet, constitué, *malgré les soucis de la guerre européenne, une œuvre nationale pour la bonne presse*, ayant à sa tête un président nommé par le Saint-Siège, avec des délégués diocésains et paroissiaux.

Obligation est faite à tous les catholiques, et particulièrement à chaque prêtre, ainsi qu'aux couvents, collèges, associations et paroisses de donner à cette œuvre primordiale leur appui moral et matériel.

Que nos lecteurs veuillent bien remarquer que le Souverain Pontife ne fait pas seulement une invitation, mais une "prescription", un "devoir". Ainsi donc toutes ces différences constatées, même chez d'excellents catholiques, en matière de presse, sont définitivement et radicalement condamnées par le Pape.

Cette œuvre primordiale de la Bonne Presse a été aussi chaleureusement recommandée par les prédécesseurs de S. S. Benoit XV.

Léon XIII affirmait qu'il ne se tromperait guère, celui qui attribuerait à la mauvaise presse la plupart des maux dont souffre la société contemporaine.

Et Pie X, de sainte mémoire, était si convaincu de la puissance de la presse, pour le bien ou pour le mal, qu'il disait : *La presse, c'est la reine du monde.* Étant patriarche de Venise, il se déclarait prêt à donner sa croix pectorale, ses ornements d'église, ses meubles, pour garantir l'existence de la Difesa (son journal).

Bénissant un jour la plume stylographique que tenait en main un journaliste agenouillé à ses pieds, Pie X s'écriait : *Il n'y a pas de plus belle mission que celle du journaliste dans le monde d'aujourd'hui. Mes prédécesseurs consacraient les épées et les armes des guerriers chrétiens : je suis heureux d'attirer les bénédictions sur la plume d'un journaliste chrétien.*

Soutenir et répandre la Bonne Presse, sous toutes ses formes, c'est un APOSTOLAT TOUJOURS FÉCOND que devraient exercer, de plus en plus, toutes les âmes vraiment désireuses de voir notre pays revenir à ses traditions chrétiennes, qui sont la véritable source de PROSPÉRITÉ MATÉRIELLE ET MORALE.

— La Semaine Religieuse d'Évreux.

François R.

### LES LIVRES

L'ABBÉ TH. PARAVY. *Corps blessés, Cœurs meurtris, Ames immortelles.* Allocutions à des blessés et discours de circonstance. Paris (Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-12 de 380 pages. Prix : 3.50 francs.

Bien des livres ont été publiés déjà à l'occasion de la guerre. Il en est peu qui soient de nature à faire autant de bien que celui-ci. L'auteur n'est pas un inconnu. Les ouvrages précédents : *Pour la Conquête, A la suite de Jeanne d'Arc, La Faillite de la Libre-Pensée*, lui ont valu une lettre élogieuse du Vatican. Aumônier du lycée de Chambéry et, depuis la guerre, aumônier de blessés, il a eu l'occasion de parler à des auditoires très divers. On trouvera quelques-uns de ses discours dans ce recueil qui est précédé d'une lettre de Mgr Castellan, archevêque de Chambéry.

Il serait difficile de faire un choix dans ce recueil où l'on traite des sujets très variés. À côté d'allocution à des blessés, l'on rencontre des discours prononcés dans des distributions de prix, ou dans la chapelle recueillie d'un Carmel, ou dans la vaste enceinte d'une cathédrale, à l'occasion des fêtes liturgiques. Cependant, avec les allocutions où l'orateur célèbre les glorieux morts de la France, ce qui semble particulièrement impressionnant, ce sont les trois sermons qui terminent le volume : l'un sur la souffrance, qui est de nature à consoler bien des douleurs ; un autre intitulé : "la Génération des reconstructeurs", adressé, un jour de première communion, à des lycées et à leurs familles ; le dernier enfin, sur l'apostolat, qui fut donné à la cathédrale de Chambéry pour la fête du Sacré-Cœur et qui est peut-être le plus beau de tous.

Ce livre est une bonne œuvre chrétienne et française.

### CONSE

Ainsi  
S. Vincent  
au Sacré-C

Les co  
versait à t  
dez-vous.  
de la symp  
les titres, c  
venait acc  
prince de l'  
cérémonie.

Certes,  
offrir au C  
flatter de n  
récompense  
nom. Ce  
tous pour  
vine charit  
officiel, récl  
public et s

M. le c  
souligner la  
coulent.

C'est a  
Vincent de

Je vou  
que cette co  
vous reconn

Dieu v  
familles et  
comprises d

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### FAITS ET ŒUVRES

#### CONSÉCRATION DE LA SOCIÉTÉ S. VINCENT DE PAUL AU SACRÉ-CŒUR

Ainsi que nous l'annoncions il y a quinze jours, la société S. Vincent de Paul a fait, le trois juin, acte officiel d'allégeance au Sacré-Cœur de Jésus.

Les confrères, sans souci des ondes qu'un violent orage déversait à torrents, étaient accourus à peu près tous au pieux rendez-vous. Les amis, nombreux aussi, apportaient le témoignage de la sympathie que cette charitable confraternité mérite à tous les titres, et de leur entière approbation du geste pieux qu'elle venait accomplir et que rehaussait de l'éclat de sa pourpre un prince de l'Église, Son Eminence le Cardinal Bégin, présent à la cérémonie.

Certes, la société de bienfaisance qui, cet après midi-là, venait offrir au Cœur divin son dévouement et ses œuvres, pouvait se flatter de n'être pas une inconnue pour Celui dont la générosité récompense et bénit le simple don d'un verre d'eau offert en son nom. Ce Cœur, elle lui rendait bien déjà le culte qu'il a entre tous pour agréable, puisqu'il consiste dans l'imitation de sa divine charité. Mais il manquait jusque là à ce culte le caractère officiel, réclamé par le Sacré-Cœur pour toute société, d'un acte public et solennel de consécration.

M. le chanoine Hallé, chapelain de la Société, voulut d'abord souligner la portée de cette consécration et les devoirs qui en découlent.

*C'est aujourd'hui, dit-il, un grand jour pour la Société Saint-Vincent de Paul de Québec.*

*Je voudrais mettre vos âmes dans les dispositions requises pour que cette consécration vous fasse du bien. Par cette consécration vous reconnaissez Jésus comme votre Roi.*

*Dieu veut la consécration à son divin Cœur, des nations, des familles et des individus. Les communautés et les sociétés sont comprises dans les familles. De même que la famille est à la base*

de la société civile, ainsi les communautés et sociétés sont à la base de la société catholique.

La Société Saint-Vincent de Paul en raison de son but est la première de la ville de Québec. Ses membres sont choisis parmi l'élite de notre population. Aujourd'hui Dieu est content de voir consacrer à lui la plus importante société de la ville.

Se consacrer, c'est se donner à quelqu'un. Notre Société va donc se donner au Cœur de Jésus. Elle lui appartient déjà, mais vous allez reconnaître les droits de Dieu.

La consécration ne finit pas avec la formule de consécration. D'après la Bienheureuse Marguerite Marie, la consécration est le commencement d'un acte permanent qui doit durer toute la vie. Quand on se donne à quelqu'un, ce n'est pas pour se reprendre le lendemain.

Aujourd'hui vous vous engagez à certains devoirs, non nouveaux, il est vrai, mais vous promettez de les mieux remplir.

Pour un confrère de Saint-Vincent de Paul, que c'est beau d'être sujet de Jésus, qui est un Dieu d'amour et de charité. Désormais vous aurez plus de courage pour remplir vos devoirs ; vous verrez Jésus dans les pauvres que vous aurez à visiter ; vous aurez la charité dans vos cœurs, non seulement envers les pauvres mais aussi envers vous-mêmes.

Ces engagements que vous prenez, que vous renouvez, vous les tiendrez toute votre vie.

Dieu aime les familles naturelles qu'il a créées, mais il aime encore davantage ses familles spirituelles : voilà pourquoi il est content aujourd'hui de votre consécration.

Vous vous consacrez aujourd'hui non seulement comme société mais encore individuellement. Jésus veut posséder votre cœur. Un bon membre de la Société Saint-Vincent de Paul doit être d'abord un chrétien fervent. Pour avoir un bon édifice, il faut avoir de bons matériaux. Si vous voulez que votre société prospère et atteigne son but, il faut que vous vous donniez complètement à Jésus.

Dieu demande au confrère de Saint-Vincent de Paul quatre vertus principales : l'amour de la croix, l'humanité, la douceur et la charité. En effet l'amour règne dans la souffrance (il ne règne que dans la souffrance) il triomphe dans l'humanité et jouit dans l'unité.

Donc comme membre de la Société Saint-Vincent de Paul vous devez avoir dans votre cœur l'amour de la croix et du sacrifice.

Je d  
l'hommage

Qu'l  
société, au

Aprè  
Bégin se  
Paul réu  
Jésus.

Il pa  
neur ici d  
Famille,  
de Jésus.

Son  
Vincent  
aurez qu  
Dans vos  
pour tou  
vous veri  
mériteriez

Aprè  
sident gé  
s'approch  
sécration

Divi  
sence, da  
tous vos  
bonté. A  
nom de S  
nous!

Afin  
pays le rè  
sous les a  
de Saint  
notre soci  
foyer invi  
de la pai  
règle sou  
intérêts s?

Nous  
nos éprou

*Je demande donc à Notre-Seigneur de vous bénir, en retour de l'hommage que vous lui deviez et que vous lui donnez aujourd'hui.*

*Qu'Il répande ses bénédictions sur vous, vos familles et votre société, avec la bénédiction de Son Eminence qui en sera le gage.*

Après avoir donné sa bénédiction, Son Eminence le Cardinal Bégin se dit heureux de voir les confrères de Saint-Vincent de Paul réunis en si grand nombre pour se consacrer au Cœur de Jésus.

Il parla ensuite des différentes dévotions qui furent en honneur ici dès le commencement de la colonie : dévotion à la Sainte-Famille, à Saint-Joseph, à Marie Immaculée et au Sacré-Cœur de Jésus.

Son Eminence termina en exhortant les confrères de Saint-Vincent de Paul à être dévots au Cœur de Jésus. Quand vous aurez quelqu'un à convertir, recommandez-le au Cœur de Jésus. Dans vos communions, priez le Cœur de Jésus pour vos malades, pour tous ceux que vous visitez. Aimez aussi les pauvres, en qui vous verrez Jésus. Passez sur la terre en faisant le bien et vous mériterez le ciel.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, M. Magnan, président général de la Société Saint-Vincent de Paul de Québec, s'approcha dans le chœur, au pied de l'autel et lut l'acte de consécration suivant, composé spécialement pour la Société.

*Divin Cœur de Jésus, nous voici prosternés en votre sainte présence, dans les sentiments de la reconnaissance la plus vive pour tous vos bienfaits et de l'amour le plus ardent pour votre ineffable bonté. Au nom de la Sainte Vierge, au nom de Saint Joseph, au nom de Saint Vincent de Paul, Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous!*

*Afin de répondre à vos appels réitérés, afin de hâter dans notre pays le règne de votre Cœur adorable, ô Jésus, nous vous consacrons sous les auspices du Cœur Immaculé de Marie, sous le patronage de Saint Joseph, et sous la protection de Saint Vincent de Paul, notre société toute entière. Que chacune de nos conférences soit le foyer inviolable de la foi, de la charité, de la prière, de l'humilité et de la paix fraternelle. Cœur Sacré de Jésus, soyez vous-même la règle souveraine de toute notre conduite et le vigilant protecteur des intérêts spirituels et temporels de nos pauvres.*

*Nous vous consacrons, aimable Jésus, tous nos efforts, toutes nos épreuves, toutes nos joies et toutes les œuvres entreprises sous les*

*auspices de notre chère Société, et nous vous supplions de répandre vos meilleures bénédictions sur tous les membres des Conférences, vivants et décédés. Nous les confions pour toujours à la garde de votre divin Cœur.*

*Nous vous prions aussi de répandre vos miséricordes sur toutes les familles secourues par les conférences ; protégez les berceaux dans les familles pauvres ; soutenez les chefs de ces familles ; consolez les vieillards abandonnés. Cœur Sacré de Jésus, veillez vous-même, dans chaque famille, au chevet des malades et des agonisants.*

*Cœur Sacré de Jésus, puisque nous plaçons plus complètement que jamais la Société Saint-Vincent de Paul sous votre garde, acceptez de chacun de ses membres le don de lui-même et la promesse d'un dévouement que rien ne limite et qui réponde aux nécessités actuelles.*

*Nous, confrères des conseils et des conférences de Saint-Vincent de Paul, nous promettons, ô divin Cœur :*

1° *De suivre plus fidèlement que jamais les règlements si sages de notre chère Société ;*

2° *De visiter les pauvres avec un profond esprit de foi, voyant dans les miséreux et les indigents Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même ;*

3° *De travailler avec ardeur et persévérance à notre propre sanctification personnelle, afin de mieux servir Dieu dans l'exercice de la charité ;*

4° *De consacrer tous nos efforts, comme disciples de Saint Vincent de Paul, pour réaliser ce vœu récent du Souverain Pontife, Sa Sainteté Benoît XV : celui d'abattre les remparts d'inimitiés qui séparent les peuples en rapprochant les âmes par la charité ;*

5° *D'employer notre zèle de tous les jours pour réconcilier le capital et le travail et rapprocher l'ouvrier du patron, en favorisant le triomphe des doctrines de l'Eglise Catholique (doctrines qui reposent sur la justice et la charité) sur les faux principes du socialisme.*

*Faites que notre Société se consolide, s'étende et se perpétue avec son esprit primitif de piété, de simplicité et d'union fraternelle, afin que ses œuvres, pleinement dégagées des intérêts de la terre, deviennent de plus en plus fécondes pour le ciel.*

*Enfin, ô divin Cœur, nous vous conjurons, par vos mérites et par l'intercession spéciale de Marie Immaculée et de notre saint patron, de donner un jour place dans votre Royaume aux familles de nos pauvres, à nos parents, à nos amis, à nos confrères et à nous-mêmes. Ainsi soit-il.*

PR

CAPT  
Actif

Pro

|        |
|--------|
| 31 déc |
| 31 "   |
| 31 "   |
| 31 "   |
| 31 mai |

Cor  
aurez  
Les P  
les renSiège S  
Bureau  
Agent

# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 31  
mars, 1917 - - - - - \$1,057,835.17

ACTIF : \$1,057,835.17

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 mars, 1917

|  | ANNÉES       | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|--|--------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
|  | 31 déc 1909  | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
|  | 31 " 1911    | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
|  | 31 " 1913    | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
|  | 31 " 1915    | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
|  | 31 mars 1917 | 501      | 37,012                  | 70,885   | 1,057,835.17 |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Monsieur Stanislas Côté, Bergerville, Québec.

# LA BANQUE NATIONALE

**SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.**

Capital autorisé : Cinq millions de piastres  
Capital payé : Deux millions de piastres  
Réserves : Deux millions de piastres



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ\*

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **vingt et un ANS**, la jolie somme de \$1761.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00   | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | PAR MOIS |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95 | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 123.73   | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41   | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05   | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.83   | 1530.97   |
| 5   | 323.72   | 647.53   | 971.53   | 1295.49  | 1619.25   | 1943.06   |
| 6   | 394.44   | 789.00   | 1132.90  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30   | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2804.99   |
| 8   | 543.37   | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.05   | 3255.59   |
| 9   | 619.70   | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.89   |
| 10  | 699.38   | 1398.08  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47   | 1568.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04   | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17   | 1906.80  | 2860.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93  | 2086.18  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.38  | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1280.64  | 2461.64  | 3698.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78  | 2657.95  | 3988.01  | 5317.87  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87  | 2860.19  | 4291.46  | 5722.20  | 7152.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03  | 3068.65  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35  | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1761.91  | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10516.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                  |              |
|------------------|--------------|
| \$ 5.00 ou moins | ..... 3 sous |
| de 5.00 à 10.00  | ..... 8 "    |
| de 10.00 à 30.00 | ..... 10 "   |
| de 30.00 à 50.00 | ..... 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

MAR

DU C

C

Sollic

EPIC

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA

HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

PROVISIONS

LÉGUMES

BISCUITS

CONSERVES DE FRUIT

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

LE

NSUELLES

\$5.00 tous  
enfants,  
ET UN  
réta.

rapide de  
purgues :

\$30.00

\$ 365.83

742.70

1130.97

1530.97

1943.08

2367.61

2804.99

3255.59

3719.80

4198.05

4690.77

5198.37

5721.31

6260.06

6815.10

7386.91

7976.00

8582.91

9206.16

9852.29

10516.90

IONALE

Mandats  
ux teux

gnorent  
lui des  
mpt et  
lous les  
et sans  
remar-

FONDÉE AU CANADA EN 188

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nicleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE

“ VATICAN ”

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOBGONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

curé  
bibli  
distr  
cent  
et ur

1600  
qu'oi

ment  
tion

L  
47,

LA  
I

177

Édite  
Gra  
sépult  
vêque

Arti

Spé  
scotair

## CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300 et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**  
**GROS ET DÉTAIL**  
**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**

53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église      Téléphone 5502      QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cèdre, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR'

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT      TELEPHONE 2421      J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUÉBEC.

ACHETEZ  
— VOS —

## FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUÉBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Fondée en 1848

## BUREAU PRINCIPAL

Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

### SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

JACQUES-CARTIER, coin des rues St-Joseph et Caron.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

### SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8,30 hres,**  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-  
CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILLOU  
et LEVIS RUE EDEN

### BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

### COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles